

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1. Identificateur de produit

Code du produit : DS024

Nom : Bioclear Daily

1.2. Utilisations finales particulières Produit d'entretien des circuits d'eau des unités dentaires.

1.3. Fournisseur

Dentisan
Bateman Street
Derby

DE23 8JL

Téléphone : +44 (0)1332 268 526

Site web : www.dentisan.co.uk

Fax : +44 (0)1332 295941

E-mail : info@dentisan.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +44 (0)1332 292402

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers (Produit non dilué)

2.1. Classification du mélange

Selon le règlement 1272/2008

Dangers pour la santé : Non classé

Dangers physiques : Non classé

Dangers pour l'environnement : Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé comme dangereux par les règlements UE en vigueur.

Selon le règlement 1272/2008

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

Matière	Numéro CA	Taux	N° CE (si disponible)	N° règlement CE REACH (si disponible)	Dangers (voir la section 16)
Peroxyde d'hydrogène	S 7722-84-1	< 5 %	231-765-0	01-2119485845-22	Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 3, Ox. inflammable 1, Skin Corr. 1 A, STOT SE 3 H271 H332 H302 H314 H335 H412

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau durant 10 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation : En cas d'irritation, transporter la personne à l'extérieur, la garder au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire de l'eau. Demander immédiatement un avis médical.

Protection pour les secouristes : EPI permettant d'éviter tout contact. Voir la section 8,2.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Danger pour les yeux : Cause une gêne.

Danger pour la peau : Un contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation/sécheresse de la peau.

Danger respiratoire : Aucun danger dans des conditions normales d'utilisation.

Autres dangers : Aucun autre danger.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun traitement ou soin spécial nécessaire en plus de ceux décrits à la section 4.2.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Danger d'inflammabilité : Non combustible.

5.1. Moyens d'extinction

Aucune exigence particulière. Moyen approprié pour lutter contre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'oxygène libéré par la décomposition exothermique peut favoriser la combustion en présence d'un incendie environnant. L'incendie peut provoquer le dégagement de gaz/vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients fermés exposés à l'incendie en les arrosant d'eau. Recueillir l'eau d'extinction de l'incendie contaminée à part et ne pas l'éliminer dans les égouts.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prendre des précautions afin d'éviter tout contact. Utiliser l'équipement de protection individuel décrit à la section 8.

Ventiler. Maintenir la zone exempte de toute obstruction. Observer les règlements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour les petites quantités, évacuer dans les égouts avec une grande quantité d'eau.

Pour les grandes quantités, les contenir et les absorber ou les pomper dans des conteneurs adaptés pour leur élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter aux conseils fournis aux sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

Durée de conservation : 24 mois dans les récipients d'origine scellés.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas mélanger avec d'autres produits. Suivre les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel et à l'écart d'alcalins, d'agents fortement oxydants et de toute lumière directe du soleil. Conserver debout dans les récipients d'origine. Température de stockage recommandée 5-25°C.

7.3. Utilisations finales particulières

Produit d'entretien des circuits d'eau des unités dentaires.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Peroxyde d'hydrogène	1 ppm	LEP 8 h TWA (UK EH40)
Argent (Ag)	0,01 mg/m ³	LEP 8 h TWA (UK EH40)

8.2. Contrôles de l'exposition

Les mesures suggérées sont basées sur les méthodes d'utilisation générale et peuvent ne pas être appropriées à toutes les utilisations potentielles du produit. Il incombe à l'utilisateur de réaliser une évaluation des risques complètes de ses processus et systèmes de travail spécifiques.

Protection des yeux : Porter une protection des yeux appropriée au processus conformément à la norme BS EN 166.

Protection des mains : Porter des gants PVC ou en latex. Le choix exact des gants dépend des évaluations des risques spécifiques.

Protection du corps : Protection permettant d'éviter tout contact.

Protection respiratoire : Sans objet.

Autre protection :

Équipement de protection individuelle :



Les exigences exactes en termes d'EPI doivent être déterminées suite à une évaluation des risques spécifique des processus réalisés.

Protection de l'environnement : Empêcher le mélange de s'écouler dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Légère, caractéristique.

Point de fusion/congélation : S/O

pH (type) : 5,2 1 % dans l'eau (type).

Point initial d'ébullition : Non déterminé.

Inflammabilité : S/O

Temp. d'auto-inflammation : Sans objet.

Point d'éclair : Sans objet.

Pression de vapeur : Non déterminé.

Viscosité : Fluide.

Propriétés explosives : Non déterminé.

Limites d'explosivité inférieure supérieure : S/O

Propriétés oxydantes : Non déterminé.

Solubilité : Miscible à l'eau.

Densité relative à 20°C (type) : 1,009

Densité de vapeur relative : Aucune donnée.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité** Incompatible avec les agents fortement oxydants et les alcalins.
- 10.2. Stabilité chimique** Stable aux conditions de stockage recommandées.
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses** La chaleur peut générer de l'oxygène.
- 10.4. Conditions à éviter** Températures extrêmes. Lumière directe du soleil. Chaleur, flammes et étincelles.
- 10.5. Matières incompatibles** Incompatible avec les agents fortement oxydants et les alcalins.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux** Oxygène.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Corrosion/irritation cutanée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Ne contient aucun ingrédient sensibilisant.
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Ne contient pas d'ingrédient mutagène.
- Cancérogénicité : Ne contient pas d'ingrédient cancérogène.
- Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas d'ingrédient toxique pour la reproduction.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Ne contient aucun ingrédient toxique pour certains organes cibles lors d'une exposition répétée.
- Toxicité par aspiration : Ne contient pas d'ingrédient dangereux par aspiration.

Voies d'exposition/Symptômes

- Contact avec les yeux : Cause une gêne.
- Contact avec la peau : Un contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation/sécheresse de la peau.
- Inhalation : Aucun danger dans des conditions normales d'utilisation.
- Ingestion : Faible toxicité.

11.2. Informations sur les autres dangers Aucune donnée.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

- 12.1. Toxicité** Ce produit a des propriétés microbicides. En grandes quantités, il peut affecter les installations de traitement biologique.
- 12.2. Persistance et dégradabilité** Produit à base d'eau. Tous les ingrédients organiques sont biodégradables lorsqu'ils sont bien dilués.
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation** Ne devrait pas présenter de risque de bioaccumulation.
- 12.4. Mobilité dans le sol** Ce produit est très soluble dans l'eau.
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ne contient aucun ingrédient évalué comme PBT ou vPvB.
- 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien** Aucune propriété perturbant le système endocrinien connue.
- 12.7. Autres effets néfastes** Aucun autre effet néfaste n'a été anticipé.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Les effluents rejetés peuvent normalement être évacués dans les égouts (selon les tolérances autorisées).
- Éliminer l'excédent de produit et l'emballage par le biais d'une société d'élimination des déchets chimiques agréée.
- Les récipients nettoyés vides peuvent être recyclés lorsqu'une infrastructure est en place, mis en décharge ou incinérés, lorsque cela est autorisé.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU** Non classé
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** S/O ()
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport** S/O **14.4. Groupe d'emballage** S/O
- 14.5. Dangers pour l'environnement** Non classé comme dangereux pour l'environnement pour le transport.
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Aucune précaution spécifique.
- 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non disponible pour le transport en vrac.

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Contenu conformément au règlement CE n°648/2004 sur les détergents :
Agent de blanchiment à base d'oxygène

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Mentions de danger relatives aux ingrédients (voir la section 3)

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.

H332 Nocif par inhalation.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date de parution : lundi 18 janvier 2021

Version n° : 2

Date d'impression : mardi 26 janvier 2021

Ce produit doit être conservé, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques industrielles et aux réglementations juridiques. Les informations contenues dans la présente fiche de données sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et visent à décrire les produits du point de vue des exigences de sécurité. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme une garantie de propriétés spécifiques. Il revient aux utilisateurs de s'assurer de l'adéquation de ce produit à leurs propres applications.